

Élections  
des délégués de quartier

N'oubliez pas  
d'aller voter !



« L'assemblée générale nous a permis de faire le bilan de cette année écoulée. Plusieurs avancées significatives nous permettent d'entrevoir un avenir positif pour notre ville et notre environnement direct. Sans les bénévoles et le soutien permanent de l'équipe municipale, notre tâche aurait été plus difficile.

Mais surtout, c'est grâce à vos attentes que vous nous avez transmises lors des permanences et des visites de quartier, que nous avons pu organiser un plan de travail conséquent et nécessaire à leur réalisation.

La confiance que vous nous accordez renforce la légitimité et le travail du conseil de quartier, et est une preuve de leur intérêt, eux qui rapprochent les habitants de leurs élus. Pour cela, je vous remercie pleinement et m'engage à poursuivre mon investissement d' élu municipal dans ce sens-là ».

**Jean-Maurice GAUTIN**

Président du Conseil de quartier  
composé de :

Jocelyne FALCONNET,  
Claudine LOMBARDI,  
Marcelle MARIN,  
Roger TRIOLAIRE,  
André VIAND,  
Maria DERNONCOURT.



Les habitants interpellent les délégués pour soulever des thèmes à débattre

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : BILAN ET PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

J eudi 10 novembre, le Conseil de quartier accueillait les habitants au groupe scolaire Gabriel-Péri à l'occasion de l'Assemblée générale. Un moment d'écoute et de concertation traduit par un échange constructif entre les élus et les venissiens. Les habitants ont également été invités à voter afin de constituer la future équipe de délégués de quartier. Mais il n'est pas encore trop tard, l'élection se poursuit jusqu'au 16 décembre à l'Hôtel de Ville.

La participation des habitants est essentielle pour le Conseil de quartier qui voit en elle la reconnaissance du travail fourni tout au long de l'année. Le cadre de vie, les activités proposées par les services municipaux, la sécurité, le logement social, l'environnement ainsi que les événements festifs, nombreux sur le quartier, ont été l'objet des réunions mensuelles, des permanences ouvertes aux habitants et des visites de quartier.

### Objectifs atteints

D'ailleurs, en collaboration avec la municipalité, les efforts ont été constructifs. « Entouré des délégués, nous avons porté, suivi et fait aboutir certains de ces projets qui tenaient à cœur aux habitants, rappelle le président, Jean-Maurice Gautin, tels que **le réaménagement de la rue Noblemaire, la sécurisation de la rue Casanova qui dessert l'école Gabriel-Péri, le dossier des rues Robert-Legodec et des Minguettes,**

**le futur enfouissement des réseaux électriques, la V19 (voir au verso), etc.** D'ores et déjà, nous pouvons dire que ce bilan est positif. En 2012, nous espérons pouvoir obtenir les mêmes résultats, sinon mieux ».

### Nouveaux projets

Et pour que les améliorations perdurent, les membres du Conseil de quartier ont également exposé aux habitants leurs demandes pour l'année à venir. Ils espèrent notamment la sécurisation de la sortie de la résidence Alliadé à l'intersection de l'allée Gaspard-Picard et de l'avenue Gabriel-Péri. La réfection de la rue du 4 août 1789 est aussi à l'ordre du jour. De plus, l'équipe demande l'entretien des arbres et de la végétation se trouvant sur les terrains dit des « ERM » et le suivi de l'élagage des platanes dans la rue Louis-Aulagne, côté impairs. Ils souhaitent également une diffusion plus large de l'information sur le devenir de la Polyclinique. Enfin, à la demande des jeunes, le Conseil œuvre pour la création d'un microsite sportif sur le quartier.

Le Grand Lyon, lui aussi, s'investit pour l'amélioration des voiries du quartier en 2012. Il prévoit notamment le rescindement des trottoirs avenue de la République afin de créer des places de stationnement. Enfin, les rues Robert-Legodec et des Minguettes suivent actuellement une procédure de classement permettant l'entretien des voiries par la communauté urbaine. ●

## Le quartier en mouvement !

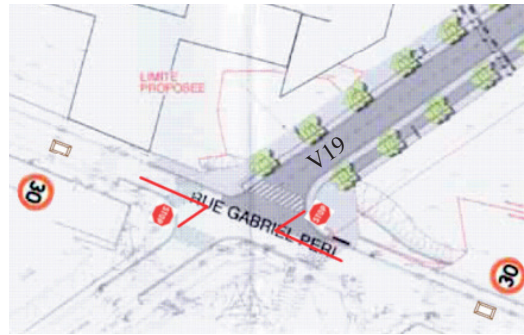
De jour en jour, le quartier évolue. Zoom sur un des grands projets de construction présentés aux habitants lors de l'Assemblée générale.

### La V19, un chantier en bonne voie

« V19 » est le terme employé pour désigner le tracé de la future route reliant la rue Paul-Kruger à la rue Prosper-Alfaric. Dans les faits, elle se nommera « rue Germaine-Tillon », du nom d'une dame résistante qui fut déportée. Attendue depuis plusieurs décennies par les habitants du quartier, la voirie désenclavera le plateau des Minguettes en le reliant au périphérique. Les travaux d'aménagement débuteront à partir de février 2012 et ce pour une durée de 10 mois. De plus, cette voie nouvelle desservira un nouveau parc d'activités en cours de réalisation par la société Nacarat. Le parc permettra, à terme, la création de 300 à 400 emplois.

Pour autant, le tracé de la voie va impacter trois intersections sur lesquelles le GPV (Grand Projet de Ville) a dû porter une attention particulière. À ce propos, les riverains tirent la sonnette d'alarme. Jean-Maurice Gautin revient sur les craintes émises par le conseil de quartier : « Les enfants habitant les résidences aux alentours de la V19, tel que Louis-Aulagne par exemple, devront franchir l'intersection P. Alfaric / G. Péri (voir la carte ci-contre) pour se rendre à

l'école Gabriel-Péri ». En effet, le Grand Lyon s'accorde sur le fait que l'aménagement des intersections est indispensable pour éviter les problèmes liés à la circulation et favoriser la sécurisation des modes de déplacements doux. Une étude a montré qu'il convient de sécuriser les cheminements des piétons et des vélos en ralentissant la vitesse des véhicules à 30 km/h, mais aussi en protégeant les passages-piétons et en mettant aux normes ces traversées. Sur le carrefour P. Alfaric / G. Péri, pointé du doigt par le Conseil de quartier, quatre passages-piétons surélevés doivent être réalisés et les différentes traversées seront mises aux normes. La gestion du trafic par des panneaux « stop » permettra de ralentir l'écoulement des véhicules. L'axe V19 aura la priorité. De plus, l'aménagement de coussins ralentisseurs est envisageable. ●



### FOCUS



Défilé aux lampions 2010

## Tous au défilé fluorescent !

Mercredi 7 décembre, à l'occasion de la fête des lumières, le quartier s'éclaire. Petits et grands sont invités à rejoindre le défilé pour illuminer la soirée.

### LUMIÈRES SUR LE QUARTIER !

C'est désormais une tradition sur Gabriel-Péri. À l'initiative du Conseil de quartier, et ce depuis de nombreuses années, le square Louis-Aulagne se pare de mille feux. Brandis fièrement par les enfants et les jeunes venus défilé, les lampions colorés étaient mis à l'honneur.

Cette année, les membres du Conseil de quartier décident d'innover. Pour égayer la nuit, mais aussi par soucis de sécurité pour les plus jeunes, des bracelets et colliers fluorescents seront offerts aux participants. Ils pourront ainsi parader en toute sécurité et garder en souvenirs leurs bijoux lumineux. Et bien évidemment, le traditionnel défilé se clôturera par un moment convivial autour d'un verre de vin chaud, ou de chocolat.

Départ à 18 heures au square Louis-Aulagne (le défilé dure environ une demie-heure). ●

## agenda

### PERMANENCE MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER

DE 16H45 À 19H

Restaurant du groupe scolaire Gabriel-Péri

1 rue Prosper-Alfaric

La date de la permanence du mois de décembre sera prochainement annoncée par voie d'affichage.

### DÉFILÉ FLUORESCENT

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011

À partir de 18H

Square Louis-Aulagne

### APRÈS-MIDI DANSANT, GALETTE DES ROIS ET ANIMATIONS DIVERSES

MERCREDI 11 JANVIER 2012

À partir de 15H

Résidence pour personnes âgées Henri-Raynaud, 4 rue Prosper-Alfaric



Repas à la résidence Henri-Raynaud

### Ils se présentent aux élections des délégués :

Marie-Claude RIVOIRE / 67 ans  
 Marcelle MARIN / 46 ans  
 Roger TRIOLAIRE / 64 ans  
 Maria DERNONCOURT / 45 ans  
 Jocelyne FALCONNET / 61 ans  
 Thérèse GIBERT / 62 ans  
 Kheira DAHMANI / 45 ans  
 André VIAND / 65 ans

Bureau de vote ouvert jusqu'au 16 décembre à l'Hôtel de Ville, horaires d'ouverture habituels.